



Association La Trèflerie



Compte rendu de la réunion du collège du 19 septembre 2017

Membres présents : Jean Paul Quentin, Gilles Forcet, Khalid Elayadi, Christine de la Tout du Pin

Membres excusés : Pascale Garciarena, Guy Oriot

- **Bilan des manifestations** :

- Forum des asso à Périgueux : ?? visiteurs, 2 adhésions
- St Aquilin : présence contrariée par la météo
- Festibio à Mussidan : repoussé au 1^o octobre (Khalid prévoit d'y aller)

- **Compte rendu de la rencontre régionale des monnaies locales du 17/09 à Cordes** :

Jean-Paul s'est rendu à Cordes pour représenter la Trèflerie. 9 monnaies locales étaient représentées.

3 grands enseignements :

- les autres monnaies pratiquent un taux de conversion inférieur au nôtre
- Le Trèfle est la seule monnaie électronique représentée (raison pour laquelle elle ne peut pas faire partie du réseau MLCC, du fait de la charte de celui-ci, raison contestée par Jean-Paul)
- la question de l'utilisation qui peut être faite des données collectées sur les utilisateurs

1 info importante pour les collectivités locales: la loi fait obligation aux trésoriers payeurs généraux d'accepter les monnaies locales. Elle les oblige également à reconvertir systématiquement les monnaies locales en €.

Suite à ce compte-rendu, la discussion s'engage sur différents points :

- envisager la baisse du taux de conversion à 2 % (à discuter en AG). C'est la demande de la Biocoop. Elle peut être considérée comme légitime dans la mesure où elle représente 95 % des reconversions.
- aller prospecter les mairies pour leur proposer d'accepter le Trèfle et les acteurs de l'ESS.
- prévoir de rajouter dans la charte ou le règlement intérieur un point sur notre éthique vis à vis de l'usage des données collectées.

- **Fonctionnement du serveur** :

Le prototype construit par Jean-Paul fonctionne bien : il permet, grâce à une clé 3G de ne pas passer par la passerelle Google dont le fonctionnement est très aléatoire.

Concernant l'archivage, il semble raisonnable de garder 1 mois de transaction ou 20 lignes.

Il va être rajouté une commande permettant d'annuler une transaction en cas d'erreur de destinataire. Cette commande aura pour effet de bloquer la transaction : la payeur sera débité mais le destinataire ne sera pas crédité.

Le problème des réadhésions (que faire des adhérents qui ne renouvellent pas leur adhésion) est évoqué mais doit être rediscuté

- **Date de l'AG :**

Elle est prévue le 17/11 à la LdE

Jean-Paul pense qu'il est important que les prestataires les plus impliqués soient présents à l'AG. Pour cela, il propose de les contacter pour savoir si la date prévue leur convient. Il se charge de contacter l'Isba et Khalid se charge de contacter la Plume et l'Epi.

- **Newsletter :**

Il faudrait en faire une pour annoncer l'AG.

On pourrait également faire un focus sur un prestataire.

Pour cela, il faudrait une personne spécifiquement chargée de la communication dans le collège.

- **Situation comptable :**

Au 19/09/03, les soldes sont les suivants :

- Banque Postale : 394,46 €
- Caisse en Trèfles : 32,81 Tr
- Livret NEF (fds de garantie) : 2112,91 €

On dispose donc actuellement de 427,52 €/T pour régler les dépenses courantes de l'association.

Charges à payer :

- facture IdGraphic (1000 plaquettes) : 142,80
- frais de déplacement Jean-Paul (Limoges et Cordes)
- clés 3G

Prochaine réunion (comité d'animation) le 03/10/2017.